



" Partenariat public-privé – l'école sur le net " PPP-ésn

Clôture officielle du programme le 7 septembre 2007 à Berne

## Discours CDIP

d'Isabelle Chassot

Présidente du Conseil d'Etat du canton de Fribourg

Présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

**Le texte prononcé fait foi.**

# PPP-ésn: un élan décisif au bon moment

Madame la Conseillère fédérale,

Mesdames, Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui la clôture d'un projet de partenariat qui s'est révélé être le bon projet au bon moment. Mais cette clôture ne signifie pas la fin de toute stratégie nationale pour l'intégration des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans les processus éducatifs ni, espérons-le, la fin des partenariats, qui ont fait leurs preuves. Bien au contraire, le partenariat public-privé en matière d'école sur le net (PPP-ésn) est également un engagement pour l'avenir.

## I. Un programme d'impulsion décisif, au bon moment

Selon les compétences légales en matière de formation, ce sont les cantons et les communes qui sont responsables en premier lieu de l'intégration des TIC à l'école et dans l'enseignement. Les premières démarches – Fritz Wüthrich nous l'a rappelé – remontent aux années 1980 et 1990. Par la suite, les parlements cantonaux ont alloué tour à tour d'importants crédits pour renforcer l'intégration de ces technologies. La CDIP s'est dotée en l'an 2000 d'une stratégie nationale en matière de technologies de l'information et de la communication. Pendant toute cette période, les cantons et les communes ont investi quelque 200 millions de francs par an dans l'intégration des TIC à l'école et dans l'enseignement. Comme en témoignent les deux enquêtes effectuées par la CDIP auprès des cantons. Durant les cinq années qu'a duré le projet PPP-ésn, les cantons ont ainsi consacré près d'un milliard de francs aux TIC. Et leurs investissements se poursuivent.

Le partenariat PPP-ésn ne marque pas le début de l'utilisation des TIC dans les écoles, mais il a sans aucun doute servi à leur donner un élan décisif au bon moment. Au bon moment, car il a coïncidé avec la multiplication des efforts cantonaux et communaux au début de ce millénaire. Il a également permis de soutenir de manière très efficace les processus d'intégration des TIC enclenchés dans tous les degrés d'enseignement et tous les secteurs du système éducatif. Oui, PPP-ésn a joué un rôle décisif, et il convient de le souli-

gner aujourd'hui. Ce serait trop long d'énumérer ici un à un tous les éléments positifs générés par ce programme ou d'en donner une analyse statistique. Permettez-moi cependant d'en citer deux, qui me paraissent les plus importants:

- *La collaboration «public – privé».* Les investissements du secteur privé durant ces années ont été extrêmement importants. Sans les conditions préférentielles offertes aux établissements scolaires, nous ne serions certainement pas aussi avancés aujourd'hui sur le plan de l'équipement des écoles en matériel et en logiciels ou de l'accès à Internet.
- *Le développement coordonné de la formation continue du corps enseignant.* PPP-ésn a permis à la Confédération de soutenir des projets intercantonaux pendant la période 2002 à 2007, en insufflant chaque année 7 millions de francs. Cet argent a servi principalement à l'organisation de cours intercantonaux de formation continue destinés à former des formateurs.

Mesdames, Messieurs, une chose est certaine: la logique exige que l'on poursuive cette intégration des technologies de l'information et de la communication à tous les niveaux de l'enseignement et dans tous les secteurs de notre système éducatif. Nous pouvons nous féliciter des résultats déjà obtenus, certes, mais ne nous endormons pas sur nos lauriers! Dans ce domaine technologique en perpétuelle évolution, rester sur place, c'est déjà se laisser dangereusement distancer.

## **II. Une stratégie d'avenir**

Le 1<sup>er</sup> mars de cette année, l'Assemblée plénière de la CDIP a par conséquent réactualisé sa stratégie en matière de TIC<sup>1</sup> en l'adaptant aux nouveaux enjeux. Cette stratégie s'inscrit dans 6 champs d'intervention:

1. *Faire figurer les TIC dans les plans d'études cantonaux et régionaux et assurer la coordination entre les différents niveaux d'enseignement:* une occasion unique de le faire sans tarder nous est offerte avec l'élaboration de plans d'études pour chaque région linguistique, comme le requiert le nouveau concordat scolaire.
2. *Promouvoir la production de contenus numériques didactiques, assurer leur qualité en relation avec les plans d'études cantonaux ou régionaux et en faciliter l'accès à travers le Serveur suisse de l'éducation:* il s'agit ici en particulier de faciliter aux enseignantes et enseignants l'accès à des contenus certifiés de qualité, moyennant des moteurs de recherche combinés avec le plan d'études.
3. *Promouvoir la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants de tous les niveaux:* le résultat atteint grâce à la formation de formateurs devra être appliqué à grande échelle, dans la formation initiale et la formation continue dispensées dans les hautes écoles pédagogiques à l'ensemble du corps enseignant.
4. *Exploiter et développer avec la Confédération le Serveur suisse de l'éducation dans les trois fonctions qui sont les siennes, c'est-à-dire:* améliorer sans cesse la plate-forme d'information et l'étendre au domaine tertiaire; relier tous les élèves et tout le corps enseignant à la plate-forme de communication educanet2; et enfin assurer l'accessibilité d'un nombre croissant de contenus numériques didactiques certifiés et ciblés – terreau sur lequel le serveur de l'éducation pourra bâtir son succès à long terme.
5. *Créer des conditions générales profitables à la fois aux cantons et aux écoles:* il importe de maintenir et même d'étendre l'assistance pédagogique et technique, pour que le corps enseignant puisse enfin se concentrer sur sa tâche première, qui est d'enseigner, en utilisant de façon optimale le soutien pédagogique et didactique que lui offrent les TIC.

---

<sup>1</sup> [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch) > Domaines d'activité > TIC > Stratégie de la CDIP en matière de TIC et de médias du 1<sup>er</sup> mars 2007

6. *Promouvoir l'échange d'informations*: utiliser avec efficacité les réseaux intercantonaux afin d'assurer une bonne coordination et une judicieuse exploitation des synergies. Notre agence suisse spécialisée, le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE), va continuer à jouer à ce propos un rôle déterminant; il aura donc encore besoin à l'avenir du soutien des cantons et de la Confédération.

Mesdames et Messieurs, vous le voyez bien, notre stratégie devra mettre à l'avenir l'accent sur les *contenus*, et donc sur la véritable valeur ajoutée que peuvent générer les TIC du point de vue pédagogique et didactique, au plus grand profit des processus d'enseignement et d'apprentissage.

### **III. Des partenariats pour pouvoir mettre en œuvre cette stratégie**

Fidèle à sa ligne stratégique, la CDIP continuera à privilégier une collaboration soutenue avec le secteur privé, à travers ce mode de partenariat que l'on nomme, en français, «Public Private Partnership (PPP)». Le mérite principal du projet l'école sur le net est, entre autres, d'avoir suscité un engagement considérable de la part d'acteurs économiques importants. Pour les cantons, il est primordial que les acteurs du secteur privé maintiennent leur engagement.

Et nous avons plus d'une proposition à soumettre à qui voudra bien poursuivre avec nous sur cette voie. Il s'agira tout d'abord de combler les lacunes dans l'infrastructure, notamment sur le plan du matériel. L'économie privée pourrait ici continuer à apporter un soutien bienvenu, que ce soit en sponsorisant des projets communs ou en offrant aux écoles des conditions spéciales d'achat, comme elle avait commencé à le faire dans le cadre du projet. Le Centre suisse des technologies de l'information continuera, sur mandat de la CDIP, à assurer la coordination de cette collaboration. Les entretiens que nous avons eus jusqu'à présent avec les différents partenaires privés du PPP-ésn nous rendent optimistes. Nous apprécions immensément leur volonté de maintenir leur soutien, et nous leur en sommes reconnaissants.

Mais le partenariat avec la Confédération ne nous est pas moins précieux, et je tiens à remercier ici Mme Leuthard, qui a donné son accord à ce que l'on poursuive sur cette lancée. Le partenariat avec la Confédération se déclinera désormais sur trois tons:

- la recherche créative de synergies au sein de la Conférence suisse de coordination TIC et formation que nous avons mise sur pied
- le développement nécessaire et utile du Serveur suisse de l'éducation avec educa.ch, cofinancé par la Confédération et par les cantons
- et enfin la participation au réseau créé et coordonné par le centre, un réseau qui, dépassant les aspects purement techniques, rassemble des personnes dont l'expérience et le savoir contribuent grandement à l'intégration des TIC dans les processus éducatifs.

C'est à ces personnes que nous adressons aujourd'hui tout particulièrement nos remerciements: la direction du projet et les différents organes du PPP-ésn; nos partenaires du secteur privé; les directions d'écoles, les enseignantes et enseignants.

Continuons ainsi!

Merci de votre attention.